

## Hérépian

### Projets et budget ont été évoqués



▣ Une petite assistance pour un débat sur l'avenir du village.

Le débat d'orientation budgétaire, qui n'est ni obligatoire, ni décisionnel dans les communes de moins de 3 500 habitants, s'est tenu néanmoins dernièrement. Jean-Louis Lafaurie, maire, a précisé que les investissements réalisés sous sa gestion et les imprévus dus aux inondations n'ont pas entamé la réserve laissée par l'ancienne équipe.

Il est revenu sur les travaux nécessaires à effectuer sur le réseau d'eau potable. L'eau perdue à cause de fuites (65 %) n'est pas facturée au consommateur mais est payée à l'État par la municipalité qui écope d'amendes et subit une baisse des taux des subventions sur investissements.

La répartition des impôts locaux s'établit comme suit : sur 100 €, 48 € sont pour la commune, 30 € pour l'intercommunalité, 20 € pour le Département et 2 € pour la Région. Un intervenant a fait remarquer l'importance du taux pour l'intercommunalité.

Jean-Louis Lafaurie a alors souligné que, dans les années à venir, des transferts de charges vont avoir lieu des communes vers l'intercommunalité (notamment des charges de personnel).

Parmi les dépenses d'investissement proposées pour le budget 2016, on notera les aires de jeux (une sur la voie verte, l'autre face au cimetière), l'acquisition de terrains pour parking, les travaux liés aux intempéries et ceux de mise aux normes handicap, un parking d'une quarantaine de places avec entrée rue de la Bascule. Le maire souhaite maîtriser le niveau de population pour maintenir le nombre de classes à l'école et espère que le PLU sera mis en place prochainement ouvrant 13 ha à la construction.

Dès la fin de l'année, 12 maisons HLM seront mises en chantier. Il espère bientôt annoncer une bonne nouvelle concernant le Prae Caillé-Coll.

[midilibre.fr](http://midilibre.fr)

## Hérépian

### Projets et budget ont été évoqués



▣ Une petite assistance pour un débat sur l'avenir du village.

Le débat d'orientation budgétaire, qui n'est ni obligatoire, ni décisionnel dans les communes de moins de 3 500 habitants, s'est tenu néanmoins dernièrement. Jean-Louis Lafaurie, maire, a précisé que les investissements réalisés sous sa gestion et les imprévus dus aux inondations n'ont pas entamé la réserve laissée par l'ancienne équipe.

Il est revenu sur les travaux nécessaires à effectuer sur le réseau d'eau potable. L'eau perdue à cause de fuites (65 %) n'est pas facturée au consommateur mais est payée à l'État par la municipalité qui écope d'amendes et subit une baisse des taux des subventions sur investissements.

La répartition des impôts locaux s'établit comme suit : sur 100 €, 48 € sont pour la commune, 30 € pour l'intercommunalité, 20 € pour le Département et 2 € pour la Région. Un intervenant a fait remarquer l'importance du taux pour l'intercommunalité.

Jean-Louis Lafaurie a alors souligné que, dans les années à venir, des transferts de charges vont avoir lieu des communes vers l'intercommunalité (notamment des charges de personnel).

Parmi les dépenses d'investissement proposées pour le budget 2016, on notera les aires de jeux (une sur la voie verte, l'autre face au cimetière), l'acquisition de terrains pour parking, les travaux liés aux intempéries et ceux de mise aux normes handicap, un parking d'une quarantaine de places avec entrée rue de la Bascule. Le maire souhaite maîtriser le niveau de population pour maintenir le nombre de classes à l'école et espère que le PLU sera mis en place prochainement ouvrant 13 ha à la construction.

Dès la fin de l'année, 12 maisons HLM seront mises en chantier. Il espère bientôt annoncer une bonne nouvelle concernant le Prae Caillé-Coll.

[midilibre.fr](http://midilibre.fr)